

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Préfet d'Eure-et-Loir

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

Chartres, le 23 juin 2026
Dossier suivi par :

ARS DD28 - 02.38.77.33.78

Destinataires :

CC ENTRE BEAUCE ET PERCHE - CC ENTRE BEAUCE ET PERCHE

SARL PISCINE COURVILLE 28 - SARL PISCINE COURVILLE 28

Installation concernée : PIS-COURVILLE SUR EURE

Nom de la commune : COURVILLE-SUR-EURE

Date du prélèvement : 16/06/2026

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

N° de prélèvement(s) : 00129882

Résultats des mesures terrain :

		Limites de qualité	Références de qualité	PATAUGEOIRE
Heure du prélèvement				13h31
Température de l'eau	°C	-	-	28,5
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,0
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	0,55
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	-	0,41
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-	0,68
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	< = 0,6	-	0,13
Acide isocyanurique	mg/L	< = 75	-	<10
Transparence qualitative *		-	-	0
Fréquentation instantanée		-	-	0

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire :

		Limites de qualité	Références de qualité	PATAUGEOIRE
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	< = 100	<1
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1
Chlorures	mg/L	-	< = 250	187,00
Carbone organique total	mg(C)/L	-	< = 5	2,8

* Référence de qualité pour les Trihalométhanes (4 substances) < = 20 µg/l pour les bains à remous

CONCLUSION SANITAIRE :

L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Chartres, le 23 juin 2026

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
L'ingénieur.e d'études sanitaires

signé :

Aurélien MARCEL